

Chapitre II

Ordre du jour

Table des matières

Page

Note liminaire	
**Première partie. Débats relatifs à l'adoption ou à l'amendement des articles 6 à 12	
Deuxième partie : L'ordre du jour provisoire	
Note	
Troisième partie. Adoption de l'ordre du jour (article 9)	
Note	
**A. Procédure de vote concernant l'adoption de l'ordre du jour	
1. Votes sur des points déterminés de l'ordre du jour	
2. Votes sur des propositions tendant à fixer ou à modifier l'ordre des questions	
3. Votes sur l'adoption de l'ensemble de l'ordre du jour	
B. Débats concernant	
**1. Les conditions requises pour l'inscription d'une question à l'ordre du jour ...	
2. La portée de l'inscription d'une question à l'ordre du jour	
**C. Autres délibérations concernant l'adoption de l'ordre du jour	
1. Ordre de la discussion des points de l'ordre du jour	
2. Portée des questions inscrites à l'ordre du jour et champ de la discussion	
3. Libellé des points de l'ordre du jour	
Quatrième partie. L'ordre du jour : questions dont le Conseil de sécurité est saisi (articles 10 et 11)	
Note	
**A. Article 10	
B. Article 11	
1. Maintien ou suppression de questions énumérées dans les exposés succincts du Secrétaire général concernant les questions dont le Conseil de sécurité est saisi	
a) Questions ajoutées à la liste des questions dont le Conseil de sécurité était saisi pendant la période 1985-1988	
b) Questions figurant dans les volumes précédents du <i>Répertoire</i> au sujet desquelles de nouvelles décisions du Conseil de sécurité ont été consignées dans les exposés succincts publiés au cours de la période 1985-1988	
c) Questions qui ont été supprimées au cours de la période 1985-1988 de la liste des questions dont le Conseil de sécurité était saisi	
d) Déclarations du Président qui ont été mentionnées dans l'exposé succinct ou dans les rapports du Conseil de sécurité mais n'ont pas été adoptées en tant que points de l'ordre du jour pendant la période de 1985-1988	
**2. Débats du Conseil de sécurité concernant le maintien ou la suppression de questions inscrites à l'ordre du jour	

Note liminaire

Le présent chapitre contient des renseignements sur des questions relevant des articles 6 à 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité.

Comme dans les volumes précédents du *Répertoire*, les renseignements sont présentés directement sous l'article du Règlement intérieur auquel ils se rapportent. Le chapitre est divisé en quatre parties : première partie, intitulée « Débats relatifs à l'adoption ou à l'amendement des articles 6 à 12 »; deuxième partie, intitulée « L'ordre du jour provisoire »; troisième partie, intitulée « Adoption de l'ordre du jour (article 9) »; et quatrième partie, intitulée « L'ordre du jour : questions dont le Conseil de sécurité est saisi (articles 10 et 11) ».

Rien ne figure dans la première partie, le Conseil n'ayant pas eu l'occasion d'envisager des changements aux articles 6 à 12. On n'a rien relevé non plus qui doive figurer dans la deuxième partie relative à la diffusion de communications par le Secrétaire général et à l'établissement et à la communication de l'ordre du jour provisoire.

La troisième partie traite de la procédure et de la pratique du Conseil de sécurité en ce qui concerne l'adoption de l'ordre du jour. Aucun renseignement ne figure à la section A, qui se rapporte à la procédure de vote au Conseil sur l'adoption de l'ordre du jour, non plus qu'à la sous-section 1 de la section B, relative aux conditions requises pour l'inscription d'une question à l'ordre du jour. La sous-section 2 de la section B rend compte d'un cas ayant trait à la portée de l'inscription d'une question à l'ordre du jour.

Il n'a pas été trouvé d'informations à faire figurer à la section C consacrée aux autres questions qui ont été débattues à l'occasion de l'adoption de l'ordre du jour. La quatrième partie concerne la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi. Rien ne figure à la section A se rapportant à l'article 10. Les tableaux de la section B (article 11) complètent ceux qui figuraient dans les volumes précédents du *Répertoire* et indiquent les changements qui ont été apportés par la suite à la liste des questions soumises au Conseil de sécurité.

****Première partie**

Débats relatifs à l'adoption ou à l'amendement de l'ordre du jour

Deuxième partie

L'ordre du jour provisoire

Note

Les questions évoquées dans la présente partie concernent l'application du Règlement intérieur provisoire à l'établissement, à l'approbation et à la diffusion de l'ordre du jour provisoire ainsi qu'à la diffusion par le Secrétaire général de communications concernant des questions soumises au Conseil.

Aux termes des dispositions de l'article 6, le Secrétaire général est tenu de porter immédiatement à la connaissance des membres du Conseil toutes les communications émanant d'États, d'organes des Nations Unies ou du Secrétaire général concernant toutes questions à examiner par le Conseil. Toutefois, pendant la période examinée, la question de la diffusion des communications n'a pas été soulevée. Les communications relatives à des accords régionaux ou à des organismes régionaux faites en application de l'Article 54 de la Charte sont également distribuées dans la série S/....

L'article 7 confie l'établissement de l'ordre du jour provisoire de chaque séance au Secrétaire général, sous réserve de l'approbation du Président du Conseil. Le Secrétaire général ne peut inscrire à l'ordre du jour provisoire que les questions qui ont été portées à la connaissance du Conseil conformément à l'article 6. Outre qu'il doit tenir compte des dispositions expresses de l'article 7, le Secrétaire général doit aussi déterminer si l'inscription d'une question a fait l'objet d'une demande spécifique. Pendant la période considérée, la question de l'établissement de l'ordre du jour provisoire n'a pas été soulevée.

Troisième partie

Adoption de l'ordre du jour (article 9)

Note

Aux termes de l'article 9, le premier point de l'ordre du jour provisoire de chaque séance du Conseil est l'adoption de l'ordre du jour. En l'absence d'opposition, le Conseil adopte en général l'ordre du jour provisoire sans le mettre aux voix, qu'il ait été modifié ou non.

Pendant la période considérée, le Conseil a inscrit à son ordre du jour 24 questions nouvelles qui, dans certains cas, portaient sur des incidents ou des aspects particuliers de questions plus générales. Les demandes d'examen de questions formulées par des États Membres n'ont pas nécessairement toutes abouti à une réunion officielle du Conseil.

Il n'a pas été trouvé d'informations à faire figurer à la section A relative à la procédure de vote concernant l'adoption de l'ordre du jour.

La section B est consacrée aux cas dans lesquels l'adoption de l'ordre du jour a donné lieu à des objections se rapportant au fond de la question inscrite à l'ordre du jour provisoire. Les résumés n'analysent pas les motifs des objections, qui sont toutefois brièvement évoqués. Il n'a pas été trouvé de renseignements à faire figurer à la sous-section 1 relative aux débats concernant les conditions requises pour l'inscription d'une question à l'ordre du jour. La sous-section 2 traite de la portée d'une telle inscription (cas No 1).

La section C rend compte des cas où le Conseil a examiné d'autres questions de procédure relatives à l'adoption de l'ordre du jour telles que l'ordre de discussion des questions inscrites à l'ordre du jour, la portée des questions et questions subsidiaires inscrites à l'ordre du jour par rapport au champ de la décision, le libellé des points de l'ordre du jour et la participation d'entités non membres du Conseil

avant l'adoption de l'ordre du jour. Il n'a pas été trouvé, pour ce qui est de la période considérée, de renseignements à faire figurer dans cette section.

N'ont pris part, pendant la période en question, aux débats concernant l'adoption de l'ordre du jour que les seuls membres du Conseil.

****A. Procédure de vote concernant l'adoption de l'ordre du jour**

- **1. Votes sur des points déterminés de l'ordre du jour
- **2. Votes sur des propositions tendant à fixer ou à modifier l'ordre des questions
- **3. Votes sur l'adoption de l'ensemble de l'ordre du jour

B. Débats concernant :

- **1. Les conditions requises pour l'inscription d'une question à l'ordre du jour
- 2. La portée de l'inscription d'une question à l'ordre du jour

Cas No 1

À la 2791^e séance, tenue le 16 février 1988, l'ordre du jour provisoire était libellé comme suit ¹ :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre datée du 10 février 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/19488).

¹ S/Agenda/2791.

Lettre datée du 10 février 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/19489).

Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a déclaré que l'inscription à l'ordre du jour du Conseil de sécurité de la question de la destruction de l'appareil sud-coréen ne lui semblait pas utile. Le document présenté par la Corée du Sud ne pouvait servir de point de référence à un débat au Conseil. Selon lui, l'inscription de la question à l'ordre du jour risquait d'avoir des répercussions négatives sur la situation dans la péninsule coréenne, qui était déjà suffisamment tendue. Le représentant de l'Union soviétique demandait que la position de sa délégation soit reflétée dans les procès-verbaux du Conseil.

Le Président (États-Unis) a indiqué que la déclaration du représentant de l'Union soviétique figurerait dans les documents officiels du Conseil. En l'absence d'autres orateurs (ou objections), l'ordre du jour a été adopté.

****C. Autres délibérations concernant l'adoption de l'ordre du jour**

- **1. Ordre de la discussion des points de l'ordre du jour
- **2. Portée des questions inscrites à l'ordre du jour et champ de la discussion
- **3. Libellé des points de l'ordre du jour

Quatrième partie

L'ordre du jour : questions dont le Conseil de sécurité est saisi (articles 10 et 11)

Note

L'article 10 du Règlement intérieur provisoire a été conçu pour permettre au Conseil de sécurité de poursuivre, à la séance suivante, l'examen inachevé d'une question sans avoir à instituer un nouveau débat sur cette question à l'occasion de l'adoption de l'ordre du jour. En pratique, toutefois, l'ordre du jour provisoire n'a pas invariablement comporté toutes les questions dont l'étude était inachevée.

Dans les précédents volumes du *Répertoire*, il a été indiqué que certaines questions figurant à l'ordre du jour du Conseil ont été maintenues dans l'exposé succinct des questions dont le Conseil de sécurité est saisi, établi par le Secrétaire général, lorsqu'il ressortait des délibérations ou de décisions précises du Conseil qu'elles continuaient à retenir l'attention de celui-ci.

Pendant la période considérée, il s'est confirmé que le maintien de certaines questions sur la liste était justifié dès lors que le Président avait annoncé à la clôture du débat que le Conseil demeurait saisi d'une question.

Les tableaux de la section B.1 complètent ceux qui figurent dans les précédents volumes du *Répertoire* et indiquent les changements qui se sont produits depuis dans la liste des questions soumises au Conseil de sécurité.

****A. Article 10**

B. Article 11

1. Maintien ou suppression de questions énumérées dans les exposés succincts du Secrétaire général concernant les questions dont le Conseil de sécurité est saisi

Les tableaux ci-après complètent ceux qui figurent dans les volumes précédents du *Répertoire*. La partie a) énumère les questions ajoutées à la liste des questions dont le Conseil de sécurité était saisi pendant la période 1985-1988 et la partie b) énumère celles qui figuraient dans les listes antérieures et au sujet desquelles de nouveaux renseignements ont été donnés dans les exposés succincts publiés durant cette période.

La suppression d'une question [voir la partie c)] se fait à la suite d'une demande à cet effet adressée au Secrétaire général par les États Membres directement intéressés à ladite question. Le Secrétaire général porte cette demande à l'attention des membres du Conseil par une communication officielle dans laquelle il sollicite leur assentiment à la suppression de la question. En l'absence d'objection

de la part des membres du Conseil, le Secrétaire général supprime alors la question de la liste annuelle des questions dont le Conseil est saisi. Des questions peuvent aussi être supprimées avec l'assentiment du Conseil sur l'initiative du Président ou des membres du Conseil ou par une décision prise à l'issue d'un débat. Pendant la période couverte par le présent *Supplément*, deux questions ont été supprimées de la liste. La partie d) énumère les déclarations du Président qui ont été mentionnées dans l'exposé succinct ou dans les rapports du Conseil de sécurité mais qui n'ont pas été adoptées en tant que points de l'ordre du jour pendant la période 1985-1988.

a) Questions ajoutées à la liste des questions dont le Conseil de sécurité était saisi pendant la période 1985-1988

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1988</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1988</i>
Lettre, en date du 28 janvier 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Tchad auprès de l'Organisation des Nations Unies	2567e séance, 30 janvier 1985	S/16880/Add.4 13 février 1985	Adopte ordre du jour et entend déclarations	
Lettre, en date du 6 mai 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies	2577e séance, 8 mai 1985	S/16880/Add. 18 20 mai 1985	Adopte résolution 562 (1985), 2580e séance, 10 mai 1985	
Lettre, en date du 17 juin 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Botswana auprès de l'Organisation des Nations Unies	2598e séance, 21 juin 1985	S/16880/Add. 24 9 juin 1985	Adopte résolution 568 (1985), 2599e séance, 21 juin 1985	
Les Nations Unies pour un monde meilleur et la responsabilité du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales	2608e séance, 26 septembre 1985	S/16880/Add. 38 16 octobre 1985	Président publie une déclaration (S/17501), 2608e séance, 26 septembre 1985	S/16880/Add. 38 16 octobre 1985
Lettre, en date du 26 septembre 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Botswana auprès de	2609e séance, 30 septembre 1985	S/16880/Add. 39 6 novembre 1985	Adopte résolution 572 (1985), 2609e séance, 30 septembre 1985	

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1988</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1988</i>
l'Organisation des Nations Unies				
Lettre, en date du 1er octobre 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies	2610e séance, 2 octobre 1985	S/16880/Add. 39 6 novembre 1985	Adopte résolution 573 (1985), 2615e séance, 4 octobre 1985	
Lettre, en date du 6 décembre 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies	2633e séance, 10 décembre 1985	S/16880/Add. 49 19 décembre 1985	Adopte ordre du jour et entend déclarations	
Lettre, en date du 16 décembre 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (prise d'otages et enlèvements)	2637e séance, 18 décembre 1985	S/16880/Add. 50 31 décembre 1985	Adopte résolution 579 (1985), 2637e séance, 18 décembre 1985	
Lettre, en date du 4 février 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies	2651e séance, 4 février 1986	S/17725/Add. 5 18 février 1986	N'adopte pas le projet de résolution S/17796/Rev.1, 2655e séance, 6 février 1986	
La situation en Afrique australe	2652e séance, 5 février 1986	S/17725/Add. 5 18 février 1986	Adopte ordre du jour et entend déclarations	
Lettre, en date du 25 mars 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies	2668e séance 26 mars 1986	S/17725/Add.12, 15 avril 1986	Adopte ordre du jour et entend déclarations N'adopte pas le projet de résolution (S/17954), 2671e séance, 31 mars 1986	
Lettre, en date du 25 mars 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Union des République socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies				
Lettre, en date du 26 mars 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le				

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1988</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1988</i>
Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies				
Lettre, en date du 12 avril 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies	2672e séance, 12 avril 1986	S/17725/Add. 14 23 avril 1986	Adopte ordre du jour et entend déclarations Projet de résolution (S/17984), 2673e séance, 14 avril 1986	
Lettres, en date du 15 avril 1986, adressées au Président du Conseil de sécurité par les Chargés d'affaires par intérim des Missions permanentes du Burkina Faso, de la Jamahiriya arabe libyenne et de la République arabe syrienne et par le Représentant permanent de l'Oman auprès de l'Organisation des Nations Unies	2674e séance, 15 avril 1986	S/17725/Add. 15 30 avril 1986	N'adopte pas le projet de résolution S/18016/Rev.1, 2682e séance, 21 avril 1986	
Lettre, en date du 27 juin 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies	2694e séance, 1er juillet 1986	S/17725/Add. 26 16 juillet 1986	Adopte ordre du jour et entend déclarations	
Lettre, en date du 22 juillet 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies	2700e séance, 29 juillet 1986	S/17725/Add. 30 11 août 1986	N'adopte pas le projet de résolution S/18250, 2703e séance, 31 juillet 1986	
Lettre, en date du 17 octobre 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies	2715e séance, 21 octobre 1985	S/17725/Add. 42 31 octobre 1986	Adopte ordre du jour et entend déclarations	
Lettre, en date du 13 novembre 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Tchad auprès de l'Organisation des Nations Unies	2721e séance, 18 novembre 1986	S/17725/Add. 46 26 novembre 1986	Adopte ordre du jour et entend déclarations	
Lettre, en date du 9 décembre 1986, adressée au Président du	2728e séance, 10 décembre 1986	S/17725/Add. 49 23 décembre 1986	N'adopte pas le projet de résolution S/18428,	

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1988</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1988</i>
Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies			2718e séance, 28 octobre 1986	
Lettre, en date du 10 février 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies	2791e séance, 16 février 1988	S/19420/Add. 7 25 février 1988	Adopte ordre du jour et entend déclarations	
Lettre, en date du 10 février 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies				
Lettre, en date du 11 mars 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies	2800e séance, 17 mars 1988	S/19420/Add. 11 25 mars 1988	Adopte ordre du jour et entend déclarations	
Lettre, en date du 17 mars 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies	2802e séance, 18 mars 1988	S/19420/Add. 11 25 mars 1988	Adopte ordre du jour et entend déclarations	
Lettre, en date du 19 avril 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies	2807e séance, 21 avril 1988	S/19420/Add. 16 28 avril 1988	Adopte la résolution 611 (1988), 2810e séance, 25 avril 1988	
Lettre, en date du 5 juillet 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent par intérim de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies	2818e séance, 14 juillet 1988	S/19420/Add. 28 22 juillet 1988	Adopte résolution 616 (1988), 2821e séance, 20 juillet 1988	S/19420/Add.29 28 juillet 1988
La situation concernant l'Afghanistan	2828e séance, 31 octobre 1988	S/19420/Add.44, 8 novembre 1988	Adopte résolution 622 (1988), 2828e séance, 31 octobre 1988	

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1988</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1988</i>
Lettre, en date du 17 décembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Angola auprès de l'Organisation des Nations Unies	2834e séance, 20 décembre 1988	S/19420/Add. 51 29 décembre 1988	Adopte résolution 626 (1988), 2834e séance, 20 décembre 1988	
Lettre, en date du 17 décembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies				
Date des élections destinées à pourvoir un siège devenu vacant à la Cour internationale de Justice (S/17433)	2604e séance, 12 septembre 1985	S/16880/Add.36, 1er octobre 1985	Adopte résolution 570 (1985), 12 septembre 1985	S/16880/Add.36, 7 octobre 1985
Date des élections destinées à pourvoir un siège devenu vacant à la Cour internationale de Justice – 1987	2739e séance, 27 mars 1987	S/18570/Add.12, 3 avril 1987	Adopte résolution 595 (1987), 27 mars 1987	S/18570/Add.12, 3 avril 1987
Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice	2632e séance, 9 décembre 1985	S/16880/Add.49, 1er octobre 1985	Recommande un candidat pour pourvoir le siège devenu vacant, 2632e séance, 9 décembre 1985	S/16880/Add.49, 1er octobre 1985
Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice – 1987	2752e séance, 14 septembre et 15 octobre 1987	S/18570/Add.37, 30 septembre 1987	Recommande un candidat pour pourvoir le siège devenu vacant, 2752e séance, 14 septembre 1987	S/18570/Add.37, 30 septembre 1987
Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice	2760e et 2762e séances, 11 novembre 1987	S/18570/Add.45, 10 décembre 1987	Recommande cinq candidats pour pourvoir les sièges devenus vacants, 2760e et 2762e séances, 11 novembre 1987	S/18570/Add.45, 10 décembre 1987
Recommandation concernant la nomination du Secrétaire général des Nations Unies	2774e séance, 10 octobre 1986 (privée)	S/17725/Add.40, 20 octobre 1986	Secrétaire général publie un communiqué, 2779e séance, 10 octobre 1986	
Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale 16 juin 1983-15 juin 1984	2566e séance, 29 janvier 1985 (privée)	S/16880/Add.4, 13 février 1985	Adopte projet de rapport	S/16880/Add.4, 13 février 1985
16 juin 1984-15 juin 1985	2627e séance, 15 novembre 1985 (privée)	S/16880/Add.45, 26 novembre 1985	Adopte projet de rapport	S/16880/Add.45, 26 novembre 1985
16 juin 1985-15 juin 1986	2720e séance, 12 novembre 1986 (privée)	S/17725/Add.45, 19 novembre 1985	Adopte projet de rapport	S/17725/Add.45, 19 novembre 1985

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1988</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1988</i>
16 juin 1986-15 juin 1987	2768e séance, 25 novembre 1987 (privée)	S/18570/Add.47, 14 décembre 1987	Adopte projet de rapport	S/18570/Add.47, 14 décembre 1987
16 juin 1987-15 juin 1988	2829e séance, 8 novembre 1988 (privée)	S/19420/Add.45, 14 novembre 1988	Adopte projet de rapport	S/19420/Add.45, 14 novembre 1988
Lettre, en date du 21 août 1987, adressée au Secrétaire général par le Président par intérim et Ministre des affaires étrangères de la République de Nauru (S/19137) (concernant la demande de Nauru à devenir partie au Statut de la Cour internationale de Justice)	2753e séance, 15 octobre 1987	S/18570/Add.41 23 octobre 1987	Décide de renvoyer la demande au Comité d'experts du Conseil de sécurité pour examen. Prie le Comité de se réunir le jour suivant, 16 octobre 1987. Demande au Comité de préparer son rapport.	S/18570/Add.42, 3 novembre 1987
Rapport du Président du Comité d'experts concernant les conditions dans lesquelles la République de Nauru peut devenir partie au Statut de la Cour internationale de Justice	2754e séance, 19 octobre 1987	S/18570/Add.42, 3 novembre 1987	Adopte résolution 600 (1987), 2754e séance, 19 octobre 1987	S/18570/Add.42, 3 novembre 1987

b) Questions figurant dans les volumes précédents du Répertoire au sujet desquelles de nouvelles décisions du Conseil de sécurité ont été consignées dans les exposés succincts publiés au cours de la période 1985-1988

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1988</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1988</i>
La situation au Moyen-Orient	1341e séance, 24 mai 1976	S/7913, 29 mai 1976	N'adopte pas le projet de résolution S/20322, 2832e séance, 14 décembre 1988	
La situation entre l'Iran et l'Iraq	2247e séance, 26 septembre 1980	S/13737/Add.3 8, 3 octobre 1980	Adopte résolution 620 (1988), 2825e séance, 26 août 1988	
La question de l'Afrique du Sud	1988e séance, 21 mars 1977	S/12269/Add.12, 31 mars 1977	Adopte résolution 623 (1988), 2830e séance, 23 novembre 1988	
La situation en Namibie	1387e séance, 25 janvier 1968	S/8367, 30 janvier 1968	Président fait une déclaration (S/20208) 2827e séance, 29 septembre 1988	
La situation à Chypre	1779e séance, 16 juillet 1974	S/11185/Add.28, 24 juillet 1974	Adopte résolution 625 (1988), 2833e séance, 15 décembre 1988	

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1988</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1988</i>
Plainte de l'Angola contre l'Afrique du Sud	2077e séance, 5 mai 1978	S/12520/Add.17, 11 mai 1978	Adopte résolution 606 (1987), 2778e séance, 23 décembre 1987	
Le problème du Moyen-Orient, y compris la question de Palestine	1870e séance, 12 janvier 1976	S/11935/Add.2, 22 janvier 1976	Adopte ordre du jour et entend déclarations	
Plainte du Lesotho contre l'Afrique du Sud	1981e séance, 27 décembre 1976	S/11935/Add.51, 30 décembre 1976	Adopte résolution 580 (1985), 2639e séance, 30 décembre 1985	
La situation dans les territoires arabes occupés	1916e séance, 4 mai 1976	S/11935/Add.18, 11 mai 1976	Président publie une déclaration (S/20156), 26 août 1988	
La situation en ce qui concerne le Sahara occidental	1849e séance, 20 octobre 1975	S/11593/Add.42, 29 septembre 1988	Adopte résolution 621 (1988), 2826e séance, 20 septembre 1988	

c) Questions qui ont été supprimées au cours de la période 1985-1988 de la liste des questions dont le Conseil de sécurité était saisi

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1988</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1988</i>
Lettre, en date du 20 février 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Libéria (S/4738)	944e séance, 10 mars 1961	S/4765, 14 mars 1961	N'a pas adopté le projet de résolution (S/4769), 946e séance, 15 mars 1961	S/17725, 8 janvier 1986
Lettre, en date du 12 décembre 1975, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Islande	1866e séance, 16 décembre 1975	S/11593/Add.50, 23 décembre 1975	Adopte ordre du jour et entend déclarations	S/18570, 8 janvier 1987

d) Déclarations du Président qui ont été mentionnées dans l'exposé succinct ou dans les rapports du Conseil de sécurité mais n'ont pas été adoptées en tant que points de l'ordre du jour pendant la période 1985-1988

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1988</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1988</i>
Déclaration du Président (remise en liberté des passagers de l' <i>Achille Lauro</i>)	2618e séance, 9 octobre 1985 avant l'adoption de l'ordre du jour ^a	S/16880/Add.40, 5 novembre 1985	Président fait une déclaration (S/17554), 2618e séance, 9 octobre 1985	S/16880/Add.40, 5 novembre 1985

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1988</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1988</i>
Déclaration du Président (attaques terroristes à l'aéroport de Rome et à celui de Vienne)	2639e séance, 30 décembre 1985 lors de la reprise de la séance après une suspension aux fins de consultations ^b	S/17725, 8 janvier 1986	Président donne lecture d'une déclaration au nom des membres du Conseil (S/17702)	S/17725, 8 janvier 1985
Déclaration du Président du Conseil de sécurité à l'occasion du quarantième anniversaire de la première réunion du Conseil de sécurité et de l'inauguration, le 1er janvier 1986, de l'Année internationale de la paix	2642e séance, 17 janvier 1986 avant l'adoption de l'ordre du jour ^c	S/17525/Add.2, 22 janvier 1986	Président donne lecture d'une déclaration au nom des membres du Conseil (S/17745)	S/17725/Add.2, 22 janvier 1986
Déclaration du Président du Conseil de sécurité (à propos de l'incident du 20 juin 1988) (S/19959)			24 juin 1988, à l'issue de consultations, Président publie une déclaration au nom des membres du Conseil (S/19959)	

^a L'ordre du jour de la 2618e séance se lisait « Le problème du Moyen-Orient, y compris la question de Palestine ».

^b L'ordre du jour de la 2639e séance se lisait « Plainte du Lesotho contre l'Afrique du Sud ».

^c L'ordre du jour de la 2642e séance se lisait « La situation au Moyen-Orient ».

****2. Débats du Conseil de sécurité concernant le maintien ou la suppression de questions inscrites à l'ordre du jour**